

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX – DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Lorsque vous sélectionnez une discipline, toutes les catégories sont automatiquement incluses.

ADMISSIBILITÉ

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les [règlements](#) de Patinage Canada.

Les règlements de patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont basés sur les programmes de Patinage Plus et de Patinage STAR de Patinage Canada. Les règlements de l'Union internationale de patinage (ISU) ou de Patinage Canada s'appliquent, sauf en cas de conflit avec les règlements sportifs officiels d'OSC en matière de patinage artistique, auquel cas ces derniers prévalent. Note : Toute référence à la musique vocale permise concerne uniquement les événements nationaux de Patinage Canada.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La réglementation propre au patinage artistique d'Olympiques spéciaux Canada – sport d'hiver doit être consultée avant chaque compétition. Cette documentation est disponible sur le site d'Olympiques Spéciaux Canada. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

Division

Il ne doit pas y avoir plus de 8 patineurs par groupe. Lorsqu'il y a plus de 8 patineurs inscrits pour le même niveau, une ronde de division s'impose. En cas de nombre impair de patineurs, le groupe le plus nombreux formerait le groupe « A » (groupe du plus haut niveau) pour la ronde de division.

Ronde de division en vue des finales

Si une ronde de division est nécessaire, les patineurs seront affectés à un groupe d'échauffement. Dès qu'un groupe termine son échauffement, sa compétition débute. (Groupe d'échauffement 1 – groupe de compétition 1). Les résultats de la ronde de division ne sont pas affichés, seulement les groupes dans lesquels les patineurs concourent.

Si le nombre de patineurs est impair, les patineurs du groupe du plus haut niveau seront en nombre impair.

En cas d'égalité, les notes de composantes de programme serviront à départager les patineurs. S'il y a toujours égalité, le patineur ayant le moins d'évaluations mérite départagera l'égalité, suivi du nombre d'évaluations bronze, etc. Pour les épreuves de danse – seulement 1 danse sera utilisée pour une ronde de division (tirée au hasard le jour de la compétition).

Feuilles de programme prévu

Obligatoire pour toutes les épreuves de style libre et de patinage en couple.

**** Les entraîneurs et les patineurs** sont tenus de remettre les feuilles de programme prévu au moment de l'inscription à toute épreuve de patinage en simple et en couple (veuillez utiliser le formulaire fourni)

Notation

Toutes les épreuves donnent lieu à un classement. Le classement final sera affiché, mais pas les notes totales. Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'annexe sur la notation.

Fiches de rendement

Après l'épreuve, les patineurs recevront tous une fiche de rendement précisant l'évaluation de chaque élément prescrit et de chaque composante de programme ou note du CPC selon l'événement et le niveau.

Médailles

Tous les patineurs qui se classent parmi les trois premiers reçoivent une médaille. (Aucune médaille ne sera attribuée pour la danse de niveau introduction **Norme de performance**)

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX – DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Lorsque vous sélectionnez une discipline, toutes les catégories sont automatiquement incluses.

Musique vocale est permise pour les épreuves en simple et en couple.

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour les catégories Niveau 1 à 5, Maitres, et Couple.
- Le système de calcul de points cumulatifs (**CPC**) est utilisé pour toutes épreuves de Niveau 6 et ouvert, Danse Niveau 1 et plus.

ÉPREUVES EN SIMPLE

✓ Dames

✓ Messieurs

• NIVEAU 1

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 1 à 3 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 4.

Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire.

Prog. Libre : 1 min. +/- 10 sec.

• NIVEAU 2

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs en train de travailler les étapes 4 à 6 du programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas avoir franchi l'étape 6.

Règle sécurité : Port du casque protecteur homologué CSA obligatoire pour les patineurs n'ayant pas réussi l'étape 5.

Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.

• NIVEAU 3

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR ayant franchi l'étape 6 de programme Patinage Plus. Les patineurs ne doivent pas maîtriser plus de 3 sauts simples.

Le programme doit comporter des éléments du programme Patinage STAR, niveau 1.

Prog. Libre : Max. 1 min. 40 sec.

• NIVEAU 4

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.

Prog. Libre : 2 min. +/- 10 sec.

• NIVEAU 5

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas les sauts doubles.

Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec.

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX – DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Lorsque vous sélectionnez une discipline, toutes les catégories sont automatiquement incluses.

- **NIVEAU 6**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui travaillent les sauts doubles.

Prog. Libre : 2 min. + / - 10 sec

- **ÉPREUVE OUVERTE**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs ayant réussi le test Senior Bronze ou plus du programme de Patinage Canada. Le patineur doit être capable d'exécuter plus de 2 sauts doubles.

Prog. Libre : 3 min. + / - 10 sec.

- **MAITRE NIVEAU 1/2**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs étapes 6 du programme Patinage Plus ou inférieur.

Âge : Doit être âgé(e) de 25 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre : Max. 1 min. 30 sec.

- **MAITRE NIVEAU 3/4**

Admissibilité : Épreuve destinée aux patineurs du programme STAR qui ne maîtrisent pas plus de 5 sauts simples.

Âge : Doit être âgé(e) de 25 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre : Max. 2 min.

ÉPREUVES EN COUPLE

- **NIVEAU 1**

Admissibilité : Les deux membres du couple doivent avoir au moins atteint le niveau 3 en style libre.

Prog. Libre : Max. 1 min. 30 sec.

- **NIVEAU 2**

Admissibilité : Les deux membres du couple doivent avoir au moins atteint le niveau 4 en style libre.

Prog. Libre : Max. 2 min.

- **NIVEAU 3**

Admissibilité : Un des membres du couple doit avoir atteint le niveau 4 au moins en style libre. Un des membres du couple DOIT être de niveau supérieur au niveau 4 de style libre.

Prog. Libre : Max. 2 min. 30 sec.

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX – DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Lorsque vous sélectionnez une discipline, toutes les catégories sont automatiquement incluses.

ÉPREUVES EN DANSE

✓ SOLO

✓ COUPLE

• NIVEAU PRÉLIMINAIRE

Admissibilité : Les concurrents doivent n'avoir réussi aucun test en danse.

Les patineurs doivent exécuter les éléments suivants :

1. Poussées progressives avant en cercle dans le sens horaire (un cercle complet)
2. Poussées progressives avant en cercle dans le sens antihoraire (un cercle complet)
3. Chassés avant dans le sens horaire (un cercle complet)
4. Chassés avant dans le sens antihoraire (un cercle complet)
5. Roulé swing avant sur l'axe (deux sur chaque pied)
6. Chassé glissé en cercle dans le sens horaire (un cercle complet)
7. Chassé glissé en cercle dans le sens antihoraire (un cercle complet)
8. Roulés croisés extérieurs avant (deux sur chaque pied)

TIRAGE AU SORT DES DANSES SUR TRACÉ :

Veuillez-vous référer à l'annexe A – tirages au sort des danses 2018-2025 des Olympiques spéciaux pour la danse de la saison respective.

• NIVEAU 1

Admissibilité : Les patineurs doivent avoir subi le test STAR 2 complet

Danses sur tracé : Canasta et Baby Blues

• NIVEAU 2

Admissibilité : Les patineurs doivent avoir subi le test STAR 3 complet mais ne doivent pas avoir réussi le test complet STAR 5

Danses sur tracé : Swing et Fiesta

• NIVEAU 3

Admissibilité : Les patineurs doivent avoir subi le test STAR 4 mais ne doivent pas avoir réussi le test complet de danse senior bronze.

Danses sur tracé : Ten-Fox et Valse Européenne

• NIVEAU 4

Admissibilité : Les patineurs doivent avoir subi le test STAR 5 mais ne doivent pas avoir réussi le test complet de danse junior argent.

Danses sur tracé : Valse Européenne et Rocker

• NIVEAU 5

Admissibilité : Les patineurs doivent avoir subi le test senior bronze mais ne doivent pas avoir réussi le test complet de danse senior argent.

Danses sur tracé : Blues et Killian

ANNEXE – OLYMPIQUES SPÉCIAUX – DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Lorsque vous sélectionnez une discipline, toutes les catégories sont automatiquement incluses.

- **NIVEAU 6**

Admissibilité : Les patineurs doivent avoir subi le test de danse senior argent complet. Aucune restriction concernant le nombre de danses de niveau or réussies.

Danses sur tracé : Quickstep et Valse Starlight